



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **24 MAI 2024**

Délibération n° **DEL-2024-0132**

Objet : Piscine intercommunale de Saint Vincent de Mercuze –  
Tarifs pour la vente de boissons et de glaces pour la  
saison 2024

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 45  
Pouvoirs : 14  
Absents : 0  
Excusés : 29  
Pour : 59  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

**31 MAI 2024**

et publié le

**31 MAI 2024**

Secrétaire de séance :  
François BERNIGAUD

Le vendredi 24 mai 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 17 mai 2024.

Présents : Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Clément BONNET, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Guillaume RACCURT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Jean-Luc ROUX, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Patricia BAGA à Clara MONTEIL, Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Anne-Françoise BESSON à Jean-François CLAPPAZ, Dominique BONNET à Michèle FLAMAND, Karim CHAMON à Alain GUILLUY, Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Brigitte DESTANNE DE BERNIS à Régine MILLET, Agnès DUPON à Olivier ROZIAU, Martine KOHLY à Françoise MIDALI, Marie-Béatrice MATHIEU à Patrick BEAU, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Annie FRAGOLA, Laurence THERY à Henri BAILE, Françoise VIDEAU à François OLLEON

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Vu la délibération communautaire n° DEL-2023-0122 du 15 mai 2023 relative aux tarifs complémentaires des équipements aquatiques intercommunaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,

Dans le cadre de la gestion de la piscine intercommunale de Saint Vincent de Mercuze, il est proposé de reconduire une offre de rafraîchissement (glaces et boissons) dans l'enceinte de la piscine intercommunale, accessible uniquement aux usagers de la piscine, sur les plages horaires d'ouverture au public. Cette année, cet espace sera dissocié de la zone d'accueil en créant un aménagement spécifique sur la plage.

**Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :**

- **D'abroger la délibération communautaire n° DEL-2023-0122 du 15 mai 2023 relative aux tarifs complémentaires des équipements aquatiques intercommunaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,**
- **D'approuver la grille tarifaire, annexée à la présente délibération, applicable pour la saison 2024.**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **24 MAI 2024**

Le Président,  
Henri BAILE



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "H. Baile".

## Piscine intercommunale à Saint-Vincent-de-Mercuze Proposition de tarifs 2024 pour la vente de boissons et de glaces

Produits vendus dans la limite des stocks disponibles.

Modes de règlement acceptés : espèces, cartes bancaires, chèques

Catégorie	Désignation	Unité de vente	Prix unitaire HT	TVA	Prix unitaire TTC	
Glaces à emporter	Gamme Cornetto classique	120 ml	2,18 €	10,0%	2,40 €	
	Gamme cornetto à l'italienne	140 ml	2,45 €	10,0%	2,70 €	
	Pot Ben&Jerry's 100 ml	100 ml	2,91 €	10,0%	3,20 €	
	Super Twister	110 ml	1,64 €	10,0%	1,80 €	
	Twister petit format	70 ml	1,27 €	10,0%	1,40 €	
	Gamme Calippo	105 ml	1,64 €	10,0%	1,80 €	
	Smile	100 ml	1,00 €	10,0%	1,10 €	
	Glacé license Disney (volume 60 à 73 ml selon modèles)	-	2,00 €	10,0%	2,20 €	
	Glacé Haribo Push Up	85 ml	2,00 €	10,0%	2,20 €	
	Rocket	55 ml	1,00 €	10,0%	1,10 €	
	Solero grand format	90 ml	2,36 €	10,0%	2,60 €	
	Solero sorbet	68 ml	1,91 €	10,0%	2,10 €	
	Boissons à emporter	Canette soft 33 cl (coca cola, orange...)	33 cl	2,09 €	5,5%	2,20 €
		Bouteille d'eau 50 cl	50 cl	0,95 €	5,5%	1,00 €
Bouteille d'eau 150 cl		150 cl	1,90 €	5,5%	2,00 €	
Jus de fruit bio 25 cl		25 cl	2,09 €	5,5%	2,20 €	
Limonade - canette - 33 cl		33 cl	2,37 €	5,5%	2,50 €	
Café		10 cl	0,91 €	10,0%	1,00 €	
Thé / chocolat chaud		20 cl	1,36 €	10,0%	1,50 €	
Supplément sirop		4 cl	0,45 €	10,0%	0,50 €	